

# **RÈGLEMENT DE LA COUPE DÉPARTEMENTALE U13 FUTSAL 2018**

## **1 - LA COUPE DÉPARTEMENTALE U13 FUTSAL**

La Coupe est organisée par le District de la Loire de Football. Elle est ouverte à tous joueurs et joueuses de la catégorie U13. L'équipe gagnante de la Coupe est qualifiée pour la Coupe Régionale Futsal.

## **2 - ENGAGEMENTS.**

Le nombre d'équipes est limité à UNE par club. Les équipes exclusivement féminines et les équipes mixtes sont autorisées.

L'engagement de chaque équipe s'effectuera par l'envoi au district d'une fiche dont le modèle est paru au bulletin d'information, comportant l'indication de l'équipe, nom et coordonnées d'un responsable.

L'engagement est gratuit. Il devra être adressé à la Commission Technique **avant le 10 Décembre 2018, délai de rigueur.**

## **3 - QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES.**

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés au club à la date de la journée au cours de laquelle se dispute la compétition. La date de qualification est celle de l'enregistrement de la licence.

### **Surclassement :**

Conformément aux dispositions de l'Art 73 et 168 des Règlements généraux, une équipe U13 ne peut compter plus de trois joueurs ou joueuses U11.

### **Les feuilles de match :**

Les feuilles seront téléchargeables sur le site internet du District et devront être remises à la table de marque le jour de votre participation. Elle comportera l'indication de l'équipe, les noms, prénoms, numéros de licence de huit joueurs ou joueuses au maximum.

## **4 - DÉROULEMENT DES RENCONTRES.**

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par la Commission d'organisation. Les décisions sont sans appel.

## **5 - ORGANISATION.**

### **1er tour (cadrage)**

Le samedi 22, le dimanche 23 Décembre (secteur roannais) et le jeudi 27 (Plaine Achille)

Il est organisé soit en poule de 4, en poule de 5.

Temps de jeu : 3 matchs de 17 minutes par match pour les poules de 4, de 4 matchs de 13 minutes pour les poules de 5.

Les équipes classées 1<sup>ère</sup> des 12 poules sont qualifiées pour la finale départementale.

### **Finale 2<sup>nd</sup> tour**

Le Samedi 29 Décembre à la Plaine Achille (Saint-Etienne) de 14h à 17h.

Temps de jeu : 10 minutes par match.

Il est organisé en 2 poules de 6. Chaque équipe jouant 5 matchs

### **Puis matchs de classement**

Le samedi 29 décembre de 17h à 18h

Temps de jeu : 10 minutes par match.

### **Décompte des points**

- Match gagné : 4 points.
- Match nul : 2 points.
- Match perdu : 1 point.

### **Départage des ex-aequo.**

Pour les tous les tours, les équipes ex-aequo (dans la même poule) à l'issue des matchs sont départagées selon les critères suivants :

- 1 - a) deux équipes ex aequo : différence de buts particulière.
  - b) trois équipes ex-aequo : différence de buts générale entre les 3 équipes concernées.
- 2 - Différence de but générale.
- 3 - Meilleure attaque.
- 4 - Meilleure défense
- 5 - 3 tirs au but, puis "mort subite".